

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1969)  
**Heft:** 113-114: L'état de la question : service militaire différencié : présence dans le Tiers-Monde

**Artikel:** Quelques références bibliographiques  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028369>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **III**

## **QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

La littérature sur le Tiers-Monde est inépuisable. Nous nous sommes donc limités à quelques références utiles, en fonction du sujet traité.

### **Suisse**

On trouvera des renseignements intéressants dans les messages du Conseil fédéral, notamment :

Message du Conseil fédéral du 29 mai 1964 concernant la prolongation de la coopération technique de la Confédération en faveur des pays en voie de développement.

Message du Conseil fédéral du 27 décembre 1966, même sujet.

Message du Conseil fédéral du 7 juillet 1967 concernant l'aide économique et financière aux pays en développement, notamment l'octroi d'un prêt à l'IDA.

Il importe aussi de consulter la collection complète du Bulletin de presse du Délégué à la coopération technique, Tz — Information — CT, Département politique fédéral, Berne. Pour les comparaisons internationales, voir :

Comité d'aide au développement, examen annuel de l'aide 1967, memorandum de la Suisse, décembre 1968.

Communiqué de presse de l'OCDE, Paris, 21 février 1969.

### **France**

Convention du 7 décembre 1962 entre le Ministère de la Coopération et celui des Armées, concernant l'utilisation des militaires du contingent à des tâches d'assistance technique.

Loi sur le Service national du 9 juillet 1965.

Loi portant statut du personnel accomplissant le service

national actif dans le service de la coopération, du 6 juillet 1966.

« En Afrique, le service de la coopération », brochure du Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération, janvier 1967, Paris.

Notice d'information du Ministère des Affaires étrangères, Bureau des appelés du contingent du Service de coopération, Paris, mars 1969.

« Les conscrits de la coopération », article de M. Pierre Marchant in « Informations Unesco », N° 487, Paris, août 1966.

« Suggestions concernant la recherche d'une meilleure rentabilité du service de coopération des militaires du contingent », texte de M. A. Cruzat in « Informations Centre de coopération », Paris, premier trimestre 1967.

## **Belgique**

Arrêté royal du 24 septembre 1964 relatif aux personnes agréées en qualité de volontaires de la coopération avec les pays en voie de développement, « Moniteur Belge », 7 octobre 1964.